

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL

Saison 2020/2021
L'Officiel n° 21
Du 08 juillet 2021

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



Comite de direction

Sondage du 25 juin 2026

Président : M Pierre MICHEAU

Présents :

Mmes Emmanuelle CONTRERAS– Sandra ESPEUT - Caroline MERLIN

Ms Alexandre BANDIERA – Nicolas BELLEGUEULE– Patrice BOFFELLI – Frédéric BOUILLERE – David CARRASCO – Franck CARRIQUI – Nordine CHAMLAL – Thierry DIHO - Nicolas FROMENT – Jean Yves GONZALEZ – Thierry LESVIGNE – Cédric LOPEZ–Franck VARILLES– Sébastien VIVO- Gilles DODEMAN – Pierre FABRE – Fabienne GINER– Jean Luc MORIN – Henri MONTESPAN–Mathieu SIMON


PROCES-VERBAL

Le Comité de Direction valide le procès-verbal de la Commission Départementale des Labels dans lequel figure la liste des clubs à labelliser.

Le Président
M. Pierre Micheau



Le secrétaire général
M. Nicolas BELLEGUEULE



Commission du Label Jeunes

BO DU 23 JUIN 2021

⇒ La Commission prend connaissance des dossiers et courriers qui lui sont soumis.

DOSSIERS DE CANDIDATURE AUX LABELS

Label Jeunes

La Commission prend connaissance des clubs qui ont fait acte de candidature au Label jeunes au titre de la Saison 2020 / 2021.

20 clubs ont commencé à remplir le formulaire fédéral. Sur ces 20 clubs, 15 ont déposé officiellement une demande de labellisation.

U.S. SALHERSIENNE	F. C. ARMISSAN
HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE	QUILLAN F.A.H.V.A.
LUC FOOTBALL CLUB	R.C. BADENS RUSTIQUES
F. AGGLOMERATION CARCASSONNE	O. CUXAC D'AUDE
U.S. DU MINERVOIS	GROUPEMENT FRESQUEL-CABARDES
FOY.RUR. DE LA VALLEE DU COUGAIN	TREBES FC
LIMOUX FOOTBALL CLUB	UF LEZIGNAN
SC NARBONNE MONTPLAISIR	



5 clubs ont établi un autodiagnostic mais n'ont pas déposé le dossier à la date butoir (31 janvier 2021) : F.C. ST NAZAIROIS, ET.S. ARZENAISE, F.C. DE LA MALEPERE, TRAPEL PENNAUTIER FOOTBALL CLUB, C.O. CASTELNAUDARY.

Après étude des dossiers remis à la Commission, 2 clubs répondent favorablement aux critères incontournables et cumulables nécessaires pour obtenir le Label Jeunes pour la période de 2020 / 2023.

La Commission soumet pour approbation à l'obtention du Label Jeunes auprès du Comité Directeur du District de l'Aude la liste des clubs suivante :

- **Label Jeunes Espoir** : TREBES FC et UF LEZIGNAN.

Label Ecole de Foot au Féminin

7 clubs ont commencé à remplir le formulaire fédéral. Sur ces 7 clubs, 6 ont déposé officiellement une demande de labellisation.

F. FEMININ BASSIN CARCASSONNAIS	HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE
LUC FOOTBALL CLUB	U.S. SALHERSIENNE
U. FOOTBALLISTIQUE DU LEZIGNANAIS	TRAPEL PENNAUTIER FOOTBALL CLUB



1 club a établi un autodiagnostic mais n'a pas déposé le dossier à la date butoir (31 janvier 2021) : O. CUXAC D'AUDE.

Après étude des dossiers remis à la Commission, 2 clubs répondent favorablement aux critères incontournables et cumulables nécessaires pour obtenir le Label Jeunes pour la période de 2020 / 2023.

La Commission soumet pour approbation à l'obtention du Label Jeunes auprès du Comité Directeur du District de l'Aude la liste des clubs suivante :

- **Label Bronze** : FC Malepère.
- **Label Argent** : Trapel Pennautier FC

La Commission

Commission Statut de l'Arbitrage

Réunion du 30 Juin 2021

Président : Pierre Fabre

Présents : Lesvigne Thierry, Quéau Pierre, Cathala André

Assiste : Trastet Damien

Excusés : Barreau Georges, Cazas Olivier, Gonzalez Jean-Yves

Ordre du jour :

- Prise de connaissance des dossiers
- Analyse des situations de chaque club au regard du statut de l'arbitrage
- Situation des clubs pour la saison 2020/2021
- Clubs bénéficiant de mutés supplémentaires pour la saison 2021/2022

Les membres de la commission ont pris connaissance

- Des Procès-verbaux établis par la commission depuis le début de saison
- Du Procès-verbal du Comex de la FFF du 6 Mai 2021

Il en ressort que

- La commission adopte le principe de bienveillance prôné par la FFF
- Les clubs qui étaient en infraction au cours de la saison 2019/2020 et qui ont présenté des arbitres à une formation en 2020/2021 seront considérés en règle.
- Seuls les clubs qui étaient en infraction au cours de la saison 2019/2020 et qui n'ont pas présenté d'arbitres à une formation en 2021/2022 seront en infraction
- Ces clubs se retrouveront dans la situation dans laquelle ils se trouvaient lors de la saison 2019/2020.

Nb : La commission rappelle que les dispositions votées à l'AG du District le 19 Juin ne seront applicables qu'à compter du 1^{er} Juillet 2021 pour la saison 2021/2022.

Situation des clubs au regard du statut de l'arbitrage pour la saison 2020/2021

La commission après avoir analysé la situation de chaque club au regard des exigences du Statut de l'arbitrage prend les décisions suivantes :

1 ^{ère} année d'infraction	2 ^{ème} année d'infraction	3 ^{ème} année d'infraction	4 ^{ème} année d'infraction
LIMOUX FC BAGES		ST MARCELLOIS	ARMISSAN FC SALLELOIS FC

Les équipes supérieures de ces clubs seront frappées de restrictions concernant le nombre de mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match lors de la saison 2021/2022. (*Article 47 du Statut de l'arbitrage*).

Clubs bénéficiant de la dérogation de l'article 10 bis des règlements du District de l'Aude

Les clubs qui bénéficient d'une dérogation pour la saison 2019/2020 (saison blanche), seront considérés pour la saison 2020/2021 dans la même situation.

1^{ère} année :

- CASTENAUDARY CHAURIEN 564161
- CARCASSONNE DOMAIRON 560277
- FLEURY 560279
- MONTREAL FC 560236
- PIEUSSE 564098

2^{ème} année :

- CARCASSONNE ASC DES ILES 547377
- CORBIERES ST ANDREEN 564014
- FOOTBALL ATLAS LEZIGNAN 564062

Sanctions financières

Compte tenu de la saison blanche, aucune amende ne sera infligée aux clubs en infraction pour la saison 2020/2021.

Clubs bénéficiant de mutés supplémentaires pour la saison 2021/2022

ARZENS 518004	1 Muté supplémentaire	
ST PAPOUL 520185	1 Muté supplémentaire	
CAUX ET SAUZENS 522805	1 Muté supplémentaire	
VILLEPINTE 527488	1 Muté supplémentaire	
CUXAC D'AUDE 528505	2 Mutés supplémentaires	
VILLEGLY 529108	1 Muté supplémentaire	
ST MARTIN LALANDE 534933	1 Muté supplémentaire	
MAS STES PUELLES 539814	1 Muté supplémentaire	
TRAPEL PENNAUTIER 548191	2 Mutés supplémentaires	
MALEPERE 549438	2 Mutés supplémentaires	
NARBONNE MONTPLAISIR 581800	1 Muté supplémentaire	
MOUSSAN 552807	1 Muté supplémentaire	Régional 3

Les clubs de District bénéficiant de mutés supplémentaires auront jusqu'au 24 Août pour indiquer au District l'équipe ou les équipes qui pourront bénéficier de ces mutés.

La ligue indiquera de son côté une date butoir pour le retour de ces informations pour les équipes évoluant au niveau régional.

Procédure d'appel

Les décisions des districts, peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Le Président de la commission

M. Pierre Fabre

Commission Départementale à l'Arbitrage

PV 4 lundi 05 juillet 2021

Président : Frédéric BOUILLERE

Présents : Georges BARREAU - Georges LACOTE - Thierry LESVIGNE - Christophe MARTINEZ - Jean-Luc MORIN

Visioconférence : Angélique AUBIN HOSTAINS - Armand QUEROL - M. Maxime GUICHOU

Excusés : Jean-Yves GONZALEZ - Maxime KERROUX - Rémi FABRE

Absents : Adam TADLAOUI

La séance est ouverte par le Président à 18 heures 30. Il remercie l'ensemble des membres présents ou en visioconférence et fait-part des excuses reçues.

ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation du PV n° 3 du 08 mai 2021
- ▶ Préparation / Déroulement des stages de rentrée
- ▶ Point sur le renouvellement des licences
- ▶ Réunion des observateurs/accompagnateurs
- ▶ Questions diverses

Approbation du procès-verbal N° 3 du 08 mai 2021

Le compte rendu de la réunion du 08 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

Préparation / Déroulement des stages de rentrée

Déroulement **Stage seniors** samedi 4 septembre à Leucate et **stage jeunes** le 11 septembre à Villegailhenc :

- Matin : Test physique puis test théorique

- Après-midi : Présentation de la CDA (fonctionnement, objectifs, coordonnées) ; temps de parole de la CRA ; Point sur les nouvelles lois du jeu par le CTRA ; Présentation des différents documents à destination des arbitres ; fonctionnement commission de discipline / d'appel + rapport ; temps de parole d'un entraîneur de R3/D1 ; temps de parole de l'UNAF ; Questions diverses

Réalisation des questionnaires seniors et jeunes :

- Séniors : Angélique AUBIN-HOSTAINS, Rémi FABRE et Armand QUEROL

- Jeunes : Maxime GUICHOU, Maxime KERROUX et Adam TADLAOUI

Durée 1h sur 65 Points avec 20 questions (5 Questions sous forme de QCM, 10 questions sur les lois du jeu et 5 questions techniques)

Sur les deux stages et lors des tests physiques il faut prévoir la présence de secouristes (Pompiers, sécurité civile etc.)

Rattrapage : Séniors le samedi 11 septembre à Villegailhenc / Jeunes le samedi 25 septembre à Alzonne

Point sur le retour des formulaires séniors pour le stage, un rappel sera fait. Une convocation sera adressée à l'ensemble des arbitres mi-août par mail pour les stages séniors et jeunes et le rattrapage.

Réunion des observateurs / accompagnateurs

Réunion de la CDA avec les observateurs/accompagnateurs le jeudi 1er juillet au district et en visio

Ordre du jour :

- Présentation de la CDA

- Différence entre **Observation** (Permet de noter et de classer les arbitres à l'aide de la grille d'observation. Un point sera fait à la fin de la première série d'observation puis un autre fin avril/début mai pour établir les classements) / **Accompagnement** (C'est l'accompagnement d'un arbitre qui débute ou qui change de catégorie (exemple un jeune arbitre qui passe sénior). On va lui donner des conseils avant la rencontre, à la mi-temps et à la fin de la rencontre. Une grille conseils sera complétée, envoyé à la CDA, à l'arbitre et au référent arbitre du club pour le suivi de l'arbitre)

- Objectifs de la CDA sur les observations (idéal 2 observations par arbitre) / accompagnements (idéal 4 accompagnements par arbitre). Les observations seront envoyés aux arbitres tel quel sans note finale mais avec les items cochés (PF, QA, PA, MS).

- Point sur les documents à utiliser : Rapport d'observation, grille conseils, feuille de frais et retour des documents à la CDA dans la semaine suivante pour envoi aux arbitres.

- Fonctionnement des observateurs (présentation au début du match et point fin du match) / accompagnateurs (présentation, accompagnement à la mi-temps + fin du match). Cohérence entre appréciation et points attribués. Écrire sur le rapport ce qui a été dit dans le vestiaire. Ce qui n'a pas été dit à l'arbitre dans le vestiaire (oubli de la part de l'observateur) peut éventuellement figurer en tant que « remarque » ou « conseil ».

- Questions diverses

Après les premières observations, une réunion sera faite avec les observateurs pour faire un premier bilan rapide.

Point sur le renouvellement des licences

Point sur les renouvellements avec répartition des membres de la CDA pour contacter les arbitres qui n'ont pas renouvelé.

Un tableau synthétique avec les documents renvoyés sera utilisé pour suivre les réinscriptions.

Les dossiers médicaux renvoyés doivent être validés par le médecin le 12 juillet, puis seront enregistrés sur Foot2000 par la CDA.

Questions diverses

COURRIERS et MAILS RECUS

Le président donne lecture des courriers ou mails reçus. La Commission enverra une réponse appropriée.

DOSSIER MEDICAL

Modification au niveau du dossier médical pour la saison 2021-2022 (le nouveau dossier a été envoyé aux arbitres et se trouve sur le site du district)

- Pour tous les mineurs : réponse à un questionnaire médical pour mineur (si les réponses au questionnaire médical sont négatives, pas besoin d'aller voir un médecin).
- De 18 à 34 ans : la visite médicale chez un médecin est valable 3 ans. Il faut répondre à un questionnaire médical pour majeur (si les réponses au questionnaire médical sont négatives, pas besoin d'aller voir un médecin).
- Au-delà de 35 ans obligation de voir un médecin.

RETOUR COMMISSION D'APPEL

Un jeune arbitre, également joueur qui est passé en commission d'appel en tant qu'auteur, sera convoqué devant la CDA fin août. Pour les autres dossiers, la CDA prend acte des décisions prises par la commission et reste à la disposition des arbitres concernés pour de plus amples renseignements.

RETOUR DOSSIER CANDIDATURE A LA LIGUE

La CRA a validé la candidature de Lucie PIQUEMAL qui avait été proposée par la CDA.

La CRA a rejeté deux dossiers qui avaient été envoyés directement à la CRA sans avis de la CDA (sachant que la CDA, lors de son PV du 08 mai avait déjà informé les arbitres du district que compte tenu de la saison blanche et l'absence de document en sa possession, ne proposerait aucun arbitre sénior à la ligue)

CHAMPIONNAT FUTSAL

Nous prenons connaissance de la création d'un championnat futsal pour la saison prochaine avec des matchs possibles le jeudi et/ou le vendredi soir. Une proposition sera faite aux arbitres qui seraient intéressés avec obligation d'une formation pour pouvoir arbitrer ces matchs.

RÈGLES MATCHS AMICAUX

Devant le nombre de matchs amicaux qui ont débouché sur des bagarres et/ou insultes envers les officiels (essentiellement au niveau de la ligue Occitanie pour l'instant), un protocole précis a été rappelé par la CRA. Un protocole sera présenté au comité directeur du district et envoyé aux arbitres.

FORMATION INITIALE A L'ARBITRAGE

La première FIA aura lieu le 25 et 26/09 puis le 2 et 03/10 à Alzonne. Une information sur cette FIA sera envoyée aux clubs de l'Aude afin de pouvoir inscrire des candidats. Une formation d'initiateur aura lieu au siège de la ligue le 11/09 et concernera Armand QUEROL, Rémi FABRE et Thierry LESVIGNE

Toutes les questions prévues à l'ordre du jour étant épuisées, le Président lève la séance à 20h15 et remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et des réflexions.

La date de la prochaine réunion de la Commission est fixée au **samedi 21 août à 9h** au District.

Le Secrétaire



M. Georges BARREAU

Le Président



M. BOUILLERE Frédéric

Commission seniors

REUNION DU 05 JUILLET 2021

Président : M. Alexandra BANDIERA

Présents : Mlle GIRARD Axelle (visio), Ms SANCHEZ Dorian, REFLE Frédéric, VAURIOT Laurent, KRULIC Rémi.

Assiste : M. TRASTET Damien.

Excusés : Mmes CASTRO Sandrine, BOMBAIL Gaele et Ms NOVELLO Gael, GRILLERES Christophe

ORDRE DU JOUR

- Composition des poules.
- Date de reprise des compétitions

COMPOSITION DES POULES SAISON 2021-2022

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1

STE EULALIE
NARBONNE UFC
CO CASTELNAUDARY 2
HAUT MINERVOIS OL
LIMOUX FC
US MINERVOIS
PEXIORA
TREBES 2
NAUROUZE LABASTIDE
RAZES OL
CHALABRE
CUXAC D'AUDE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2

POULE A

CAUX ET SAUZENS
ALZONNE
MONTAGNE NOIRE US
BRAM
O. MONTOLIEU-SAISSAC-MOUSSOULENS
FC LAUQUET
MALEPERE
FANJEAUX
ST PAPOUL
NAUROUZE LABASTIDE 2
BELPECH
SALLES SUR L'HERS
FC QUILLAN

POULE B

VILLEDUBERT
COURSAN EC
CONQUES 2
FC BRIOLET 2
GRUISSAN 2
ALARIC FC
VILLEGLY
HAUT MINERVOIS 2
MOUSSAN M 2
ST NAZAIRE
TRAPEL P FC
PEZENS 2

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 3

POULE A

ESPERAZA
CASTELNAUDARY 3
MAS STES PUELLES
ALZONNE 2
LE COUGAING
PIEUSSE
VILLASAVARY
BRAM 2
ST PAPOUL 2
SOUILHE
FC CHAURIEN
PEXIORA 2

POULE B

DOMAIRON
FC CORBIERES MED 2
UF LEZIGNAN 2
NARBONNE UFC 2
MALVES
US MINERVOIS 2
CUXAC D'AUDE 2
STE EULALIE 2
MOUSSAN 3
FC VILLEGLY 2
TRAPEL P FC 2

À la suite de l'arrêt de l'US MONTAGNE NOIRE 2 et aux demandes du RACING CLUB DE PIEUSSE et SAINTE EULALIE 2 de changer de poule. La commission décide d'intégrer après calcul des déplacements (642.40 Km pour Pieusse et 515.40 Km pour St Eulalie 2) le RACING CLUB DE PIEUSSE dans la poule A de la départementale 3.

Pour la départementale 4 : retour des inscriptions le 19 août 2021

DATES DE REPRISE SAISON 2021-2022

- 1^{ER} Tour de COUPE de France 28 et 29 août 2021
- 2^{ème} Tour de COUPE de France 4 et 5 septembre 2021
- 1^{ère} Journée Championnat SENIORS 12 septembre 2021

Le Président de la Commission
M. BANDIERA Alexandre

